

WEKA, 3 février 2020

« Pantouflage » des fonctionnaires : un nouveau dispositif de contrôle

Droits et obligations

Posté le 03/02/20 par Rédacteur WEKA

RECOMMANDER    ENVOYER  IMPRIMER 

[Déontologie](#) [Transparence de la vie publique](#)

TEXTES JURIDIQUES DE RÉFÉRENCE

Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique

POUR VOUS COMPLÉMENTER :

-  Statut et carrières des agents territoriaux.
-  Pratique des RH territoriales



Départs pour le privé, retours dans le public : le contrôle des mobilités des fonctionnaires est profondément rénové à partir du 1^{er} février 2020, avec un rôle central de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).